

Publié par : juridique
Date de dépôt : 15/06/2026
Date de retrait : 15/08/2026



COMMUNE DE VENELLES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL.

Séance du 05 juin 2026
à 19h00

Le Conseil Municipal de la commune de Venelles s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sur convocation adressée par le maire à chacun de ses membres, conformément aux dispositions du code général des collectivités territoriales et notamment de ses articles L. 2121-7, L. 2121-9, L. 2121-10 et L. 2121-12 et suivants.

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Ayant pris part à la délibération
29	29	29

PRESENTS : ARNAUD MERCIER, FRANÇOISE WELLER, BERNARD ROUBY, MARIE SEDANO, DAVID THUILLIER, VALERIE BUSO, NICOLAS CONRAD, SYLVIE ANDRE, DAVID FERNANDEZ, DOMINIQUE ALLIBERT, PIERRE FABRE, MARTINE HENON, THIBAUT DEMARIA, MURIEL ANDRE, OLIVIER QUADERI, BRIGITTE CORDARO-ROUY, JEAN-CHARLES FIARD, CHRISTIANE TCHAREKLIAN, CHARLOTTE GALMICHE, STEPHANE POULAIN, ANNIE MOUTHIER, JOËL BOUC

POUVOIRS : MARIE-ANNICK AUPEIX A BERNARD ROUBY, PHILIPPE PIERRE A FRANCOISE WELLER, VIRGINIE GINET A MARIE SEDANO, ALEXANDRE JEANTHON A VALERIE BUSO, MARIE IACOVIELLO A NICOLAS CONRAD, ALAIN SOLAZZI A MARTINE HENON, JEAN-CLAUDE CHIARINI A DAVID FERNANDEZ

Délibération n° N° D2026-105

Objet ELECTION DES DELEGUES ET DELEGUES SUPPLEANTS EN VUE DES ELECTIONS SENATORIALES

Exposé des motifs:

Suite à l'arrêté de Monsieur le Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Préfet de la zone de défense et de sécurité Sud, Préfet des Bouches du Rhône, en date du 27 avril 2026 et transmis en pièce jointe, il convient de procéder à l'élection des 15 délégués titulaires et des 5 délégués suppléants en vue de l'élection des sénateurs prévue le 27 septembre 2026.

Les conseils municipaux des communes de plus de 1 000 à 8 999 habitants doivent élire, sur une même liste, leurs délégués titulaires et leurs délégués suppléants selon le mode de scrutin indiqués ci-après. Chaque liste unique de candidats aux fonctions de délégués et de suppléants est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Le mode de scrutin retenu est le suivant : scrutin de liste secret suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle du quotient moyen, de la

Accusé de réception en préfecture
2106130202605-0010000
Date de réception préfecture : 08/06/2026

sans panachage ni vote préférentiel. Les listes peuvent comprendre un nombre de noms inférieur au nombre de sièges de délégués et de suppléants à pourvoir.

Visas :

Où l'exposé des motifs rapporté ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code électoral et notamment les articles L. 284 à L 292 et R 131 à R 148 ;

Vu le décret n°2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu l'arrêté du 27 avril 2026 portant indication du nombre des délégués (ou délégués supplémentaires) et suppléants à désigner et élire en vue de l'élection des sénateurs du 27 septembre 2026 ;

Vu la ou les déclaration(s) de candidature déposée(s) auprès du Maire le 05 juin 2026

Les listes ayant été déposées dans les délais sont les suivantes :

- **Liste proposée par M. Arnaud MERCIER, conduite par Mme Françoise WELLER – Venelles Avenir :**

Délégués titulaires :

1/ Françoise WELLER	9/ Sylvie ANDRE
2/ Bernard ROUBY	10/ Alexandre JEANTHON
3/ Marie SEDANO	11/ Virginie GINET
4/ David THUILLIER	12/ Alain SOLAZZI
5/ Marie-Annick AUPEIX	13/ Marie IACOVIELLO
6/ Nicolas CONRAD	14/ Pierre FABRE
7/ Valérie BUSO	15/ Dominique ALLIBERT
8/ David FERNANDEZ	

Délégués suppléants :

1/ Thibault DEMARIA
2/ Martine HENON
3/ Olivier QUADERI
4/ Muriel ANDRE
5/ Jean-Charles FIARD

- **Liste proposée par Mme Annie MOUTHER, conduite par M. Joël BOUC – l'Alternative Venelloise :**

Délégués titulaires :

1/ Joël BOUC
2/ Annie MOUTHER

Le bureau ayant été constitué,
Le conseil municipal procède à l'élection des délégués et délégués suppléants en
vue des élections sénatoriales.

Résultats obtenus :

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0 (zéro)
- Nombre de votants : 29 (vingt-neuf)
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0 (zéro).
- Nombre de bulletins blancs : 0 (zéro)
- Nombre de suffrages exprimés : 29 (vingt-neuf)

La liste de Mme. Françoise WELLER obtient 27 Voix.

La liste de M. Joël BOUC obtient 2 Voix.

Sont élus comme délégués titulaires pour l'élection des sénateurs :

1/ Françoise WELLER	9/ Sylvie ANDRE
2/ Bernard ROUBY	10/ Alexandre JEANTHON
3/ Marie SEDANO	11/ Virginie GINET
4/ David THUILLIER	12/ Alain SOLAZZI
5/ Marie-Annick AUPEIX	13/ Marie IACOVIELLO
6/ Nicolas CONRAD	14/ Pierre FABRE
7/ Valérie BUSO	15/ Joël BOUC
8/ David FERNANDEZ	

Sont élus comme délégués suppléants pour l'élection des sénateurs :

1/ Thibault DEMARIA
2/ Martine HENON
3/ Olivier QUADERI
4/ Muriel ANDRE
5/ Jean-Charles FIARD

Le Maire de Venelles,

Arnaud MERCIER



Certifié affiché du au

Accusé de réception en préfecture
013211301130-20260605-DM2026_0105-DE
Date de réception préfecture : 08/06/2026
Philippe SANMARTIN